



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise sociale en Martinique

Question au Gouvernement n° 133

Texte de la question

CRISE SOCIALE EN MARTINIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Yoann Gillet.

M. Yoann Gillet . Savez-vous qu'en Martinique, nos compatriotes souffrent particulièrement en ce moment ? Au cas où cette information aurait échappé au Gouvernement, les Martiniquais sont atteints dans leur dignité par plusieurs injustices sociales d'une extrême gravité.

Depuis des années pourtant, nous tirons avec Marine Le Pen la sonnette d'alarme et signalons, mais bien en vain, les risques de la situation locale. Quelle famille peut supporter que le prix des produits alimentaires soit en moyenne 40 % plus cher que celui des mêmes produits vendus en métropole ? Quel consommateur peut accepter de voir ses achats grevés à ce point par le surcoût induit par l'octroi de mer ?

L'État a connaissance de cette situation depuis longtemps : des études de l'Insee et de nombreux rapports en attestent. En réalité, cela fait des décennies que les outre-mer sont les parents pauvres des gouvernements qui se succèdent, qu'ils aient été dirigés par la Macronie ou, avant elle, par des membres du Nouveau Front populaire.

Des gouvernements qui, par leur inaction et leur incapacité à garantir un modèle économique digne, ont laissé peu à peu la Martinique s'embraser sous nos yeux. L'ordre n'est plus maintenu et je crains, hélas, qu'à ce rythme, après la Nouvelle-Calédonie et la Martinique, ce ne soient bientôt tous les outre-mer qui sombrent.

Monsieur le Premier ministre, j'ai vu le témoignage de mères de famille qui hurlent de rage, de désespoir, de douleur ; d'autres qui culpabilisent et qui pleurent de honte parce que, bien qu'elles travaillent, elles n'arrivent plus à acheter le minimum pour leur foyer, leurs familles, leurs enfants. En les voyant, je m'en suis senti instantanément proche et solidaire, comme atteint dans ma propre chair. Et vous, avez-vous vu ces témoignages ? Un élu digne de ce nom peut-il rester insensible face à tant d'injustices, de blessures, de maltraitance psychologique ?

Ce ne sont pas des mots mais des actes qui sont attendus urgemment en Martinique. Que comptez-vous faire concrètement pour en finir avec cette situation indigne et les causes profondes de la vie chère ? Quand allez-vous enfin réformer l'octroi de mer ? Quand allez-vous enfin considérer nos compatriotes martiniquais, qui ne demandent que l'égalité ? (*Applaudissements* sur les bancs des groupes RN et UDR.)

Un député du groupe GDR . Le RN, parti de la récupération !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. François-Noël Buffet, *ministre des outre-mer* . Les prix pratiqués à la Martinique sont 40 % plus élevés que dans l'Hexagone et cet écart est à peu près le même dans tous les outre-mer.

Mme Estelle Youssouffa . Non, c'est pire à Mayotte !

M. François-Noël Buffet, *ministre* . C'est un problème majeur et qui n'est pas nouveau. En Martinique, sous la responsabilité du préfet et à la demande du Gouvernement, des négociations ont eu lieu il y a quelques semaines, qui ont abouti à un accord. Celui-ci prévoit, au 1er janvier 2025, une baisse de l'ordre de 20 % du prix de 6 000 produits de première nécessité, couvrant 69 familles de produits. Ce sera une première étape et nous n'en resterons pas là. Nous veillerons aussi à mieux contrôler la transparence des prix et c'est dans ce but que nous avons mandaté des organismes spécialisés à la Martinique. Il faudra sans doute faire de même dans d'autres départements et régions d'outre-mer.

Faut-il réformer l'octroi de mer ? Je rappelle qu'il a donné lieu à un rapport et que, pour l'année 2025, il a été décidé de ne pas y toucher. Cela reste une possibilité, mais n'oublions pas qu'il est l'une des principales ressources des collectivités locales.

M. Yoann Gillet . On peut le compenser !

M. François-Noël Buffet, *ministre* . Si on le réforme, il faut le faire avec prudence et en veillant à ce que les collectivités locales continuent de vivre normalement. Croyez que le Gouvernement prête une attention toute particulière aux outre-mer. (*M. Nicolas Metzdorf applaudit.*)

Données clés

Auteur : [M. Yoann Gillet](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 133

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 2024